New Brunswick
Advisory Council
on the Status of Women

ANNUAL REPORT 2001-2002

Cette publication est disponible en français **ISBN 1-55396-013-0**

Chairperson's Message

It has been a year since I was appointed to the Chair of the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women; a year that has presented challenges and most importantly opportunities.

I would count among the challenges: the search for an Executive Director, finding a location in Fredericton, the logistics of a move from a well-established office in Moncton, the loss through a secondment of a long-standing and valued employee, the seeking of applications for membership on the Council, the prioritizing of the women's issues which could be realistically addressed and the development of an Action Plan.

All of the challenges have been embraced and I am pleased to report that the outcomes have surpassed our expectations.

It has been a privilege to work with Rosella Melanson for the past five months in her role as Executive Director. On a daily basis, she has demonstrated her competence and commitment in dealing with women's issues. Noëlla Richard, who is on secondment to a federal department, provided invaluable assistance during the first six months of my tenure. Wendy Johnston's research and writing skills were foundational for the Report Card released on March 8th, International Women's Day.

Office Coordinator Lorri Jodoin has been a valuable addition to the team.

We are comfortable at our new location, 236 King Street in Fredericton and welcome visitors.

A "new" Advisory Council has been constituted. All members are enthusiastic about their roles. I am confident that each will be truly representative of her region. The Action Plan has been endorsed and submitted to the Minister responsible for the Status of Women. The Council anticipates a busy autumn when the campaign on the wage gap will be launched.

It has been a pleasure to work with Minister Margaret-Ann Blaney. Her commitment to the women of New Brunswick continues to be evident and creates a productive environment for the work of our Council.

The year 2001-2002 has proven to be one of fruitful learnings. I anticipate that 2002-2003 will bring opportunities to meet with many of you as we implement the tenets of our Action Plan.

Mary Lou Stirling
Chairperson
March 31, 2002

Who We Are

The members of the Advisory Council in 2001-2002 were:

Mary Lou Stirling, Fredericton, Chairperson, appointed May 2001

Rose-Aimée Haché, Acadian Peninsula, reappointed for 2 years, March 2002

Members Appointed March 2002

Docile Cormier, Westmorland/Kent, Vice-Chairperson
Joanne Barr, Greater Fredericton
Lois Merritt, Greater Saint John
Ginette Petitpas-Taylor, Moncton
Kathleen V. Archibald, Restigouche
Kathryn Stewart, Miramichi
Gisèle Bujold-Michaud, Madawaska/Victoria
Patricia J. Allen, Kings/Albert
Jackie Matthews, Charlotte County
C. Anne Cummings, Carleton

Christine Augustine, Aboriginal Issues, Associate

Members whose term ended March 2002

Patricia Gallagher, Greater Saint John
Lorraine Pollock, Kings/Albert
Corinne Godbout, Greater Fredericton
Lynn Merrithew-Boone, Vice-Chair, Charlotte
Lillian Surette, Greater Moncton
Denise Daigle-Lavigne, Miramichi
Helen Warren, Westmorland/Kent
Jacquie Walker, Madawaska/Victoria
Georgette Ferlatte, Restigouche
Simone Savoie, Chaleur

What We Do

The Advisory Council is a body created by provincial legislation to study and advise the Minister on issues of concern to women and to bring these issues before the public and the government. The Council usually meets four times per year to study issues and adopt recommendations for action.

The Mission of the Advisory Council is to promote equity for women in all sectors of New Brunswick society. On matters of interest to women, we:

- advise governments
- recommend laws, policies and practices to the N.B. government
- facilitate networking amongst women's groups
- gather, researching and disseminating information
- increase awareness on issues, programs and services.

The Minister Responsible for the Status of Women is the Honourable Margaret-Ann Blaney. Suggestions for appointments to the Advisory Council should be sent to the Minister at Box 6000, Fredericton, E3B 5H1.

How to Contact Us

Advisory Council on the Status of Women
236 King St., Fredericton, N.B. E3B 1E2
acswcccf@gnb.ca
www. acswcccf.nb.ca

506 444-4101
1-800-332-3087
FAX 506 444-4318

MEETINGS AND ACTIVITIES

COUNCIL MEETINGS

June 24-25, 2001
Rothesay
Planned changes to the Council were discussed at the first meeting with recently appointed Chairperson Mary Lou Stirling. The Council will submit an action plan and budget to government each fiscal year, Council members will be chosen from nominations received from interested groups and individuals, the office will move to Fredericton, an executive director will be hired, the Chairperson's role will be to chair the board and be the official spokesperson for the Advisory Council, quarterly meetings of the ACSW will be held in different regions of the province.

Criteria were developed for candidates with the view of forming a skilled and diverse Advisory Council. The criteria include a strong interest in being involved and willingness to be visible; a broad-based interest in and/or knowledge about women's issues; strong communication skills; a willingness to gather information from her community and to distribute information to her community; an ability to represent all women's issues; supportive of the Chairperson and the Minister.

All regions as well as linguistic, ethnic, age and disability communities should be included, as well as diverse economic status. These criteria were presented to Minister Margaret-Ann Blaney who attended the quarterly meeting.

July 20, 2001
A conference call meeting to decide some financial and administrative items was held. A theatre project on outstanding women of New Brunswick, aimed at high school students, was discussed. It was suggested that the next meeting of the ACSW could be a joint meeting between the current members and the newly appointed members.

October 25 & 26, 2001
Fredericton
As a result of the process begun after the last meeting to solicit names of interested women, applications to become Council members were received from around the province and possible candidates were approached based on criteria adopted by members. These candidates for possible appointment to the Advisory Council attended the quarterly meeting as guests.

Current members discussed with the guests their experience of being on the Council and tips on staying on top of issues and in touch with women.

Rosella Melanson, the incoming executive director, attended part of the meeting.

Progress was noted in the number of female judges appointed by the federal and provincial governments and the Council asked that a media release be prepared.

Council members decided to suspend grants and contributions until the Advisory Council adopted a policy.

Minister Margaret-Ann Blaney discussed plans for the Working Group on Violence Against Women. Female representation on the government's boards, commissions and tribunals was discussed.

Representatives of the Coalition on Pay Equity met with the Advisory Council to solicit the Council's support.

Some members of the Council partook in a discussion re abortion and women's health clinic services.

INFORMATION SERVICE

The office of the Advisory Council responds to numerous information requests from individuals, women's groups and government departments, Response to requests was interrupted while the office moved from Moncton to Fredericton in 2001-2002 and new staff was hired but returned to normal levels in 2002.

Internet Site

The Internet site of the Advisory Council was revamped with the assistance of the Fredericton firm Sirius Solutions. The changes were made to make the site easier to use and more focussed on women's issues and women's groups, as well as to make the public aware of the Council's numerous activities and concerns, and provide access to our publications.

Since the launch of the new site in March 2002, interest in the site has increased dramatically. Now averaging about 1400 visits per month, with an average of 50-60 visits per day.

Among the documents that can be viewed and downloaded, the most popular publications downloaded are the Council's brief *Equity Analysis Guide*, followed by the March *2002 Report Card* and the book *Growing Up Female in New Brunswick*.

Another popular page on the site is the newly added "Talent Bank of NB Women", a compilation of résumés of women who agree to consider invitations to either act as a resource for women's groups or media or be considered for appointment to boards and commissions. The New Brunswick Advisory Council maintains the Talent Bank in order to help improve women's representation in New Brunswick society, and encourages women from all walks of life to participate.

MEDIA

Numerous media requests for interviews, information and names of potential resource persons were received in 2001-2002. The Council also issued media releases on the following issues:

- Release of *Growing Up Female in New Brunswick 1970-2000*, April 27, 2001.
- Appointment of Rosella Melanson as Executive Director of the Advisory Council, October 17, 2001.
- Women's representation among provincially and federally appointed judges improving, November 7, 2001.
- Measures needed to close the pay gap, December 3, 2001.
- Announcement of the creation of a Special Committee on International Solidarity and a project to help Afghan women and children, December 21, 2001 and January 7, 2002.
- Launch of the *2002 Report Card on the Status of New Brunswick Women*, March 6, 2002.
- Launch of the Advisory Council's new Internet site, March 7, 2002.

OFFICIAL LANGUAGES

No complaints concerning service from the Advisory Council were filed with Official Languages, Office of Human Resources in 2001-2002.

ISSUES

GENDER PAY GAP

The pay gap - the difference in the average earnings of women and men – remains a key concern of women and of the Advisory Council.

The Advisory Council's has recommended a series of measures designed to improve the status and pay of women in traditionally female occupations, to increase the number of women in non-traditional areas and to improve the overall status of women in society.

In addition to the implementation of pay equity programs, the Council suggests the adjustment of the minimum wage level according to an objective standard, the implementation by government of programs to ensure that women get a fair share of jobs, employment and training programs aimed at labour force equality between men and women, education and curriculum programs to expose girls and women to non-traditional occupations and to issues of equality in the workplace and in society, and parent-friendly workplace programs and policies.

The Council is preparing an information campaign on the pay gap for 2002-2003.

REPORT CARD ON THE STATUS OF WOMEN

A **Report Card on the Status of N.B. Women** was released in early March to establish what work has yet to be done and to take stock of where change is occurring. The document reported on approximately 30 indicators of equality of women in society and families, in the labour force, in the civil service and in positions of influence. It concludes there is good news but there are areas where progress, let alone equality, is proving elusive.

Highlights from the Report Card:

Almost three-quarters of N.B. women with children at home were in the labour force in 2000, up from 45% in 1980. Fully 62% of N.B. lone mothers also have paid employment.

The gender pay gap has narrowed only slightly in the last few decades. In 1999, N.B. ranked sixth of the 10 provinces: N.B. women (working full or part-time) earned on average 78% of what men did: $12.16 per hour instead of men's $15.65 (in 2000), even less than in recent years.

50% of lone parent women in N.B. are poor, an increase from 1980. Overall, 11% of N.B. women (10% of men) are poor, a decrease from 1980.

In 1999, 14% of N.B. children lived in low-income families, the same as in 1980.

A significant improvement in the poverty rate of senior women is noted: only 6% of senior women in N.B. are poor, down from 16% in 1980.

Of the offenders sentenced for women abuse in N.B. in 1999, 30% received jail time, down from 43% in 1995.

There were 102 reported sexual assaults per 100,000 population (sexual assaults on male and female, child and adult) in 2000, down from 160 in 1994, but still high compared to the Canadian average of 78 sexual assaults per 100,000 population in 2000.

39% of reported sexual assaults in 2000 in N.B. resulted in charges, an increase from the early 1990s, but significantly lower than the Canadian average.

30% of members appointed to boards and commissions are women, the same as in 1996.

The representation of women improved among several positions of influence: provincially appointed judges (currently 14% female), federally appointed judges (26%), the provincial civil service (48%) (an increase is noted in all civil service job classifications except administrative support), provincial deputy ministers (23%) and senior executive officers (27%), school principals (43%), full-time professors (31%).

The percentage of municipal councillors who are female has changed little since the early 1990s while the number of female mayors dropped.

PUBLICATIONS

- **Growing Up Female in New Brunswick: 1970-2000**. A 200-page book presenting an overview of women's popular history during the last 30 years, with chapters presented according to age groups, from infancy to the senior years.

  April 2001

- **Report Card on the Status of Women in N.B.**, a statistical profile.

  March 2002

- **Advisory Council on the Status of Women,** brochure on the Council's mandate and activities.

  February 2002

Financial Report

March 31st 2002

Office of the
Auditor General

Bureau du
vérificateur général

New
Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have audited the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 2002 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2002 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

K D Robinson

K. D. Robinson, CA
Deputy Auditor General

Fredericton, N. B.
10 June 2002

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 2002

	2002	2001
ASSETS		
Cash	$ -	$ 2,775
Accounts receivable - Province of New Brunswick	138,197	1,000
	$ 138,197	$ 3,775
LIABILITIES AND SURPLUS		
Surplus	$ 138,197	$ 3,775

Approved by the Council

Mary Lou Stirling Chairperson

Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2002

	2002 Budget	2002	2001
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 436,600	$ 429,992	$ 431,221
Other	-	-	18,305
	436,600	429,992	449,526
EXPENSE			
Personal services	221,800	131,486	199,054
Other services	174,800	134,003	239,420
Materials and supplies	15,000	8,561	18,737
Property and equipment	5,000	8,490	15,970
Contributions and grants	20,000	13,030	12,900
Debt and other charges	-	-	63
	436,600	295,570	486,144
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	-	134,422	(36,618)
Surplus, beginning of year	-	3,775	40,393
SURPLUS, end of year	$ -	$ 138,197	$ 3,775

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2002

1. Purpose of the organization

The Advisory Council on the Status of Women advises the New Brunswick government on matters relating to the status of women and brings before the public issues of concern to women.

2. Significant accounting policies

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in these financial statements

The rental of the Council's office and the majority of translation costs are paid for by the Province of New Brunswick and have not been included in the Council's expenses.

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of the financial administration of the Council.

RAPPORT ANNUEL 2001-2002

This publication is available in English **ISBN 1-55396-013-0**

Message de la présidente

Une année s'est écoulée depuis ma nomination à titre de présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. L'année a présenté des défis, mais elle a surtout été marquée par des possibilités d'apprendre.

Parmi les défis, notons la recherche d'une directrice générale et d'un bureau à Fredericton, l'organisation matérielle du déménagement d'un bureau bien établi à Moncton, le détachement d'une employée de longue date très valorisée, la présentation de candidates au Conseil consultatif et l'établissement de l'ordre de priorité des dossiers féminins en fonction de l'intervention et du plan d'action.

Tous ces défis ont été relevés, et je suis heureuse de signaler que les résultats obtenus ont dépassé nos attentes.

Au cours des cinq derniers mois, j'ai eu le privilège de travailler avec Rosella Melanson, notre nouvelle directrice générale. Elle manifeste quotidiennement son aptitude et son engagement à s'acquitter des dossiers féminins. Noëlla Richard, qui a été affectée à un ministère fédéral, m'a apporté une aide précieuse pendant les six premiers mois de mon mandat. Les compétences de Wendy Johnston en matière de recherche et de rédaction ont jeté les bases du *Bulletin de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, publié le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale de la femme. La coordonnatrice du bureau, Lorri Jodoin, est un ajout précieux à l'équipe.

Nos nouveaux bureaux, situés au 236 de la rue King, à Fredericton, sont confortables, et nous recevons des visites.

Le Conseil consultatif a été constitué, et tous les membres sont enthousiasmés par leurs rôles. Je suis convaincue que chaque membre saura réellement représenter sa région. Un plan d'action a été approuvé et présenté à la ministre responsable de la Condition de la femme. Le Conseil consultatif attend l'automne avec impatience pour lancer sa campagne d'information sur l'écart salarial.

J'ai eu le plaisir également de travailler avec la ministre Margaret-Ann Blaney. Son engagement à l'égard des femmes du Nouveau-Brunswick est évident et contribue à créer un milieu productif pour les activités du Conseil consultatif.

L'année 2001-2002 a été fructueuse sur le plan de l'apprentissage. Espérons que l'année 2002-2003, qui sera consacrée à la réalisation des éléments notre plan d'action, entraînera des occasions de vous rencontrer en grand nombre.

Mary Lou Stirling
Présidente
Le 31 mars 2002

Qui nous sommes

Les membres du Conseil en 2001-2002 étaient :

Mary Lou Stirling, Fredericton, présidente, nommée en mai 2001

Rose-Aimée Haché, Péninsule Acadienne, renommée pour 2 ans en mars 2002

Membres du Conseil nommées en mars 2002

Docile Cormier, Westmorland/Kent, vice-présidente,
Joanne Barr, Fredericton
Lois Merritt, Saint John
Ginette Petitpas-Taylor, Moncton
Kathleen V. Archibald, Restigouche
Kathryn Stewart, Miramichi
Gisèle Bujold-Michaud, Madawaska/Victoria
Patricia J. Allen, Kings/Albert
Jackie Matthews, Charlotte
C. Anne Cummings, Carleton

Christine Augustine, questions autochtones, membre associée

Membres du Conseil jusqu'en mars 2002

Patricia Gallagher Jetté, Saint John
Lorraine Pollock, Kings/Albert
Corinne Godbout, Fredericton
Lynn Merrithew-Boone, Vice-Présidente, Charlotte
Lillian Surette, Moncton
Denise Daigle-Lavigne, Miramichi
Helen Warren, Westmorland/Kent
Jacquie Walker, Madawaska/Victoria
Georgette Ferlatte, Restigouche
Simone Savoie, Chaleur

Rôle du Conseil

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé par la loi pour conseiller la ministre sur les dossiers relatifs à la condition féminine et pour porter ces dossiers à l'attention du public et du gouvernement. Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année pour étudier les dossiers et adopter des recommandations sur les mesures à prendre.

Le Conseil consultatif a pour mission de promouvoir l'équité des femmes dans toutes les sphères de la société au Nouveau-Brunswick. En ce qui a trait aux questions présentant un intérêt pour les femmes, nous :

- conseillons les gouvernements;
- recommandons des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- favorisons la constitution de réseaux entre les organismes féminins;
- assurons la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- sensibilisons la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

La ministre responsable de la Condition de la femme est M[me] Margaret-Ann Blaney. Toute suggestion pour des nominations au Conseil consultatif doit lui être envoyée par la poste à l'adresse suivante : C. P. 6000, Fredericton (N.-B.), E3B 5H1.

Pour communiquer avec le Conseil

Conseil consultatif sur la condition de la femme
236, rue King, Fredericton (N.-B.) E3B 1E2
acswcccf@gnb.ca
www. acswcccf.nb.ca

(506) 444-4101
1 (800) 332-3087
Téléc. : 506 444-4318

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les 24 et 25 juin 2001
Rothesay
Les changements prévus au Conseil consultatif ont été examinés avec la nouvelle présidente, Mary Lou Stirling, y compris les suivants : le Conseil présentera un plan d'action et un budget au gouvernement à chaque exercice; les membres du Conseil seront choisis parmi les nominations proposées par les personnes et les groupes intéressés; le bureau sera déplacé à Fredericton; une directrice générale sera engagée; le rôle de la présidente sera de présider le conseil d'administration et d'agir comme porte-parole officielle du Conseil; le Conseil tiendra ses réunions trimestrielles dans différentes régions de la province.

Des critères ont été établis pour la proposition de candidates à la ministre en vue d'une nomination au Conseil consultatif. Ils comprennent un vif intérêt de s'engager, la volonté de jouer un rôle public, un intérêt pour les dossiers féminins et une connaissance générale de ces dossiers, la capacité de communiquer, la disposition à recueillir de l'information à l'échelle communautaire, la capacité de faire valoir toutes les questions féminines et la collaboration avec la présidente et la ministre.

Toutes les régions doivent être représentées, de même que les milieux linguistiques, ethniques et des personnes handicapées, les différents groupes d'âge et les diverses situations économiques. Le plan a été discuté avec la ministre Margaret-Ann Blaney, qui a assisté à la réunion trimestrielle.

Le 20 juillet 2001
Le Conseil a tenu une téléconférence pour trancher certaines questions financières et administratives. Les membres ont discuté d'un projet d'art dramatique sur les femmes exceptionnelles du Nouveau-Brunswick pour les élèves du secondaire. On a proposé que la prochaine rencontre du Conseil réunisse les anciens et les nouveaux membres.

Les 25 et 26 octobre 2001
Fredericton
Les candidates au Conseil consultatif ont assisté à la réunion à titre d'invitées. Par suite de la démarche entreprise après la dernière réunion pour obtenir des noms de femmes intéressées, le Conseil a reçu des candidatures de partout dans la province. Les candidates ont été choisies en fonction des critères adoptés par les membres.

Les membres en place ont fait part de leur expérience au sein du Conseil aux invitées et leur ont fourni des conseils sur les façons de se tenir au courant des dossiers et de rester en contact avec les femmes.

Rosella Melanson, qui sera nommée directrice générale, a assisté à une partie de la réunion.

Des progrès ont été constatés en ce qui concerne le nombre de femmes nommées juges par les gouvernements fédéral et provincial, et le Conseil a demandé la publication d'un communiqué à cet égard.

Les membres du Conseil ont décidé de suspendre les subventions et les contributions en attendant que le Conseil consultatif adopte une politique en la matière.

La ministre Margaret-Ann Blaney a présenté son projet visant le Groupe de travail sur la violence faite aux femmes. Les autres questions qui ont été abordées avec la ministre sont la représentation féminine au sein des conseils, des commissions et des tribunaux du gouvernement et la relation de travail du Conseil consultatif avec le gouvernement.

Les représentantes de la Coalition pour l'équité salariale ont rencontré le Conseil

consultatif pour discuter de l'équité salariale.

Des membres du Conseil consultatif ont participé à une discussion sur les cliniques d'avortement et de services de santé pour femmes.

SERVICES D'INFORMATION

Le personnel du bureau du Conseil consultatif traite de nombreuses demandes provenant de personnes, de groupes de femmes et de ministères qui cherchent à se renseigner. En 2001-2002, les services d'information ont été interrompus pendant le déménagement du bureau de Moncton à Fredericton, et un nouveau personnel a été embauché, mais le niveau d'emploi est redevenu normal en 2002.

Site Internet

Le site Internet du Conseil consultatif a été remanié avec l'aide d'une entreprise de Fredericton, Sirius Solutions. Le site a été modifié de manière à en faciliter l'usage, à l'axer davantage sur les dossiers et les groupes féminins, à sensibiliser les gens aux nombreuses activités et préoccupations du Conseil et à donner accès aux publications.

Depuis le lancement du nouveau site en mars 2002, l'intérêt qu'il suscite a augmenté énormément. Il reçoit actuellement jusqu'à 1 400 visites par mois, soit 50 à 60 visites par jour en moyenne.

Parmi les documents qui peuvent être consultés et téléchargés, les plus populaires sont un mémoire du Conseil intitulé *Grille d'analyse de l'équité*, suivi du *Bulletin de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, publié en mars 2002, et du livre *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick*.

La Banque de compétences des femmes du Nouveau-Brunswick est une autre page populaire du site. Il s'agit d'un recueil des CV de femmes prêtes à agir comme personnes-ressources pour les groupes de femmes ou les médias ou à être nommées à un conseil ou à une commission. Le Conseil consultatif tient la banque dans le but d'améliorer la représentation des femmes dans la société et il encourage les femmes de tous les milieux à y ajouter leur nom.

MÉDIAS

En 2001-2002, le Conseil a reçu de nombreuses demandes pour des entrevues, des renseignements, de même que des noms de personnes-ressources possibles. Le Conseil a aussi publié des communiqués portant sur ce qui suit :

- Publication de *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick, 1970-2000*, 27 avril 2001.
- Nomination de Rosella Melanson au poste de directrice générale du Conseil consultatif, 17 octobre 2001.
- Représentation des femmes parmi les juges nommés par les gouvernements fédéral et provincial, 7 novembre 2001.
- Mesures nécessaires pour réaliser l'équité salariale, 3 décembre 2001.
- Annonce de la création d'un comité spécial sur la solidarité internationale et d'un projet pour aider les femmes et les enfants d'Afghanistan, 21 décembre 2001 et 7 janvier 2002.
- Publication du *Bulletin de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, 6 mars 2002.
- Lancement du nouveau site Internet du Conseil consultatif, 7 mars 2002.

LANGUES OFFICIELLES

Le bureau des langues officielles du Bureau des ressources humaines n'a reçu aucune plainte concernant les services offerts par le Conseil consultatif en 2001-2002.

DOSSIERS

INÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES SEXES

L'écart salarial – la différence entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes – continue de figurer parmi les principales préoccupations des femmes et du Conseil consultatif.

Le Conseil consultatif a recommandé une série de mesures destinées à améliorer la situation et le salaire des femmes dans les emplois traditionnellement féminins, à augmenter le nombre de femmes dans les professions non traditionnelles et à améliorer la situation générale des femmes dans la société. En plus de la mise en œuvre de programmes d'équité salariale, le Conseil propose le rajustement du salaire minimum en fonction d'une norme objective, la mise en œuvre d'un programme destiné à s'assurer que les femmes obtiennent leur juste part des emplois, des programmes d'emploi et de formation visant l'égalité entre les travailleurs de sexe masculin et féminin, des programmes d'éducation et d'études destinés à initier les filles et les femmes aux emplois non traditionnels et aux questions d'égalité dans le milieu de travail et dans la société, de même que des programmes et des politiques favorables à la famille dans les lieux de travail.

Le Conseil prépare une campagne d'information sur l'écart salarial qui sera lancée en 2002-2003.

BULLETIN DE LA SITUATION DES FEMMES

Le *Bulletin de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick* a été publié au début du mois de mars dans le but d'établir le travail qu'il nous reste à faire et d'évaluer où le changement a eu lieu. Le document examine une trentaine d'indicateurs de l'égalité des femmes dans la société, dans la famille, sur le marché du travail, dans la fonction publique et dans les postes d'influence. Il conclut que la situation s'est améliorée à certains égards, mais qu'il semble impossible de réaliser des progrès dans certains secteurs, encore moins d'atteindre l'égalité.

Points saillants du Bulletin

Trois quarts des femmes du Nouveau-Brunswick ayant des enfants au foyer faisaient partie de la population active en 2000, une augmentation par rapport au taux de 45 % enregistré en 1980. De plus, 62 % des mères seules occupaient un emploi rémunéré.

La différence salariale entre les femmes et les hommes a seulement diminué un peu au cours des dernières décennies. En 1999, le Nouveau-Brunswick se classait sixième parmi les 10 provinces : le salaire annuel des femmes occupant un emploi à temps plein au Nouveau-Brunswick correspondait à 71 % du salaire des hommes, ce qui représente une amélioration par rapport à 1980 où le salaire des femmes équivalait à 66 % de celui des hommes. Toutefois, à ce rythme, cela prendra 110 ans pour atteindre l'équité salariale. Si nous prenons le salaire horaire – mesure jugée plus juste pour l'évaluation de l'écart salarial – le salaire des femmes correspondait à 78 % de celui des hommes en moyenne en 2000, soit 12,16 $ l'heure par rapport à 15,65 $ pour les hommes, ce qui est encore moins élevé que durant les quelques dernières années.

La moitié des mères seules au Nouveau-Brunswick vivent dans la pauvreté, ce qui représente une augmentation par rapport à 1980. En tout, 11 % des femmes (10 % des hommes) vivent dans la pauvreté, une diminution comparativement à 1980.

Quant à la pauvreté chez les enfants du Nouveau-Brunswick, la proportion en 1999 était toujours de 14 %, comme en 1980.

Des progrès considérables ont été constatés concernant le nombre de femmes âgées vivant dans la pauvreté, soit 6 % par rapport à 16 % en 1980.

Seulement 30 % des contrevenants reconnus coupables de violence faite aux femmes au Nouveau-Brunswick en 1999 ont été condamnés à une peine d'emprisonnement, ce qui représente une baisse par rapport au taux de 43 % obtenu en 1995.

En 2000, on a rapporté 102 agressions sexuelles par 100 000 habitants (contre des enfants et adultes de sexe féminin et masculin), une diminution par rapport au à 160 en 1994. Ce nombre demeure élevé comparativement à la moyenne canadienne de 78 agressions sexuelles par 100 000 habitants.

Un total de 39 % de ces agressions sexuelles ont entraîné des accusations, une hausse par rapport au début des années 1990, mais le taux est encore considérablement plus faible que la moyenne canadienne.

Les femmes continuent de représenter seulement 30 % des membres nommés aux conseils et commissions de la province, soit le même taux qu'en 1996.

La représentation des femmes s'est améliorée à des postes d'influence : juges nommés par le gouvernement provincial (actuellement 14 % sont des femmes), juges nommés par le gouvernement fédéral (26 %), fonction publique provinciale (48 %), (une augmentation a été constatée pour toutes les classifications de la fonction publique, sauf pour le soutien administratif), les sous-ministres provinciaux (23 %), les hauts fonctionnaires (27 %), les directions d'école (43 %) et le corps professoral à temps plein à l'université (31 %).

La proportion de femmes occupant un poste de conseiller municipal a peu changé par rapport à 1990, alors que le nombre de femmes occupant le poste de maire a baissé.

PUBLICATIONS

- **Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick, 1970-2000,** un document de 200 pages qui donne un aperçu de l'histoire populaire des femmes au cours des trente dernières années. Les chapitres suivent les différentes périodes de la vie, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge d'or.

  avril 2001

- **Bulletin de la situation des femmes au Nouveau- Brunswick,** un profil statistique.

  mars 2002

- **Conseil consultatif sur la condition de la femme,** une brochure décrivant le mandat et les activités du Conseil.

  février 2002

Rapport financier

31 mars 2002

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2002 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général adjoint

K D Robinson

K. D. Robinson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 10 juin 2002

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 2002

	2002	2001
ACTIF		
Encaisse	- $	2 775 $
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	138 197	1 000
	138 197 $	3 775 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Excédent	138 197 $	3 775 $

Approuvé par le conseil

présidente

membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002 Budget	2002	2001
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	436 600 $	429 992 $	431 221 $
Autres	-	-	18 305
	436 600	429 992	449 526
DÉPENSES			
Services personnels	221 800	131 486	199 054
Autres services	174 800	134 003	239 420
Fournitures et approvisionnements	15 000	8 561	18 737
Bien et matériel	5 000	8 490	15 970
Contributions et subventions	20 000	13 030	12 900
Frais de dette et autres	-	-	63
	436 600	295 570	486 144
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	-	134 422	(36 618)
Excédent, début de l'exercice	-	3 775	40 393
EXCÉDENT, fin de l'exercice	- $	138 197 $	3 775 $

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2002

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

2. Principales conventions comptables

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Les frais de location du bureau du Conseil et la majorité des coûts de traduction sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à l'administration financière du Conseil.